

RÉSIDENCE 2024-2027

Diplôme d'études spécialisées en médecine vétérinaire (D.É.S.) Option sciences cliniques vétérinaires (Programme 259012)

DATE LIMITE POUR FAIRE SA DEMANDE D'ADMISSION ET LA RÉCEPTION DES DOCUMENTS : 16 JUIN 2024, 8h00

CONCENTRATION : CHIRURGIE DES GRANDS ANIMAUX (ANIMAUX DE LA FERME)

NOMBRE DE POSTES DISPONIBLES : 1

DESCRIPTION :

La résidence est un programme de 2^e cycle plein temps s'échelonnant sur **3 ans** (36 mois), comprenant 108 crédits principalement sous forme de stages et conduisant à un diplôme d'études spécialisées (D.É.S.) en médecine vétérinaire. Le programme comporte une formation intensive en clinique. Les stages cliniques se font essentiellement dans l'option choisie. D'autres stages s'effectuent ou s'effectueront dans diverses spécialités (American College of Veterinary Internal Medicine, American College of Veterinary Radiology, American College of Veterinary Pathologists et European College of Bovine Health Management). Le personnel enseignant encadrant la résidente ou le résident est composé de six médecins vétérinaires dont trois Diplomates de l'ACVIM, deux Diplomates de l'ACVS et de deux Diplomates de l'ECBHM.

Les tâches du résident ou de la résidente pendant son programme seront :

- participer aux examens des animaux admis en externe, en urgence et des patients hospitalisés;
- compléter un projet de recherche clinique;
- contribuer à la supervision quotidienne des étudiantes et des étudiants stagiaires en clinique bovine;
- participer à des travaux pratiques offerts aux étudiantes et aux étudiants de 1^{er} cycle;
- participer au service de garde de première ligne dont la fréquence s'établit à une garde toutes les trois semaines, en plus du tiers des jours fériés.

La résidente ou le résident aura droit à trois (3) semaines de vacances annuelles établies par la direction du programme et le secteur clinique en fonction des besoins. Si la résidente ou le résident n'est pas de garde, elle ou il bénéficiera des mêmes jours fériés que le personnel enseignant. Toute activité de pratique hors programme doit être déclarée à la direction du programme et au vice-doyen aux affaires cliniques et à la formation professionnelle afin d'éviter tout conflit d'intérêt. Après un an, à la satisfaction de la résidente ou du résident et de son comité conseil, elle ou il pourra s'associer à un programme de maîtrise.

PRÉALABLES :

- Détenir un diplôme de docteur en médecine vétérinaire (D.M.V.) ou d'un diplôme jugé équivalent;
- Avoir complété récemment un internat ou posséder une expérience équivalente;
- Obtenir le droit de pratique de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec avant de débiter le programme;
- Connaissance suffisante de la langue française.

DROITS DE SCOLARITÉ (Les montants sont affichés en devise canadienne):

- Étudiant(e) québécois(e), canadien(ne) hors Québec et français(e)/belge francophone : En moyenne 4 769 \$ / année
- Étudiant(e) international(e) : En moyenne 18 457 \$ / année, incluant l'application de la bourse d'exemption UdeM

RÉMUNÉRATION :

- 27 000 \$ /première année
- 29 000 \$ /deuxième année*
- 31 000 \$ /troisième année*

À ces montants s'ajoutent une somme de 1 782 \$ pour la première année, de 1 914 \$ pour la deuxième année et de 2 046 \$ pour la troisième année (3,6 % pour le paiement des jours fériés et de 3 % pour les avantages sociaux).

**La poursuite pour une deuxième et troisième année dépend de la satisfaction mutuelle de la résidente ou du résident et de la Faculté.*

La résidente ou le résident dispose d'un montant total de 3 200 \$ pour ses années de formation. Ce montant alloué peut couvrir la participation à des deux congrès et pour l'achat de livres en direct avec la discipline (*montant maximal de 500 \$*).

DÉBUT ET FIN DU PROGRAMME: 10 juillet 2024 au 10 juillet 2027

POUR POSTULER :

Toute personne intéressée doit compléter pour le **16 juin 2024** les procédures suivantes :

- Manifester son intérêt auprès de Mme Marie-Eve Bouchard marie-eve.bouchard.1@umontreal.ca
- Remplir la demande d'admission; <https://admission.umontreal.ca/admission/depot-de-la-demande/demande-dadmission/> (frais de 112 \$) et soumettre les documents suivants : une lettre d'intention, un curriculum vitae et le relevé de notes;
- Les adresses courriel de trois répondant(e)s vous seront demandées durant le processus d'admission; elles ou ils devront remplir un formulaire qui leur sera envoyé directement par l'Université de Montréal et le retourner, dûment complété, en suivant les consignes qui leur seront transmises. Aucun autre formulaire ou lettre de recommandation n'est requis;
- La clientèle étudiante qui a fait un stage au CHUV doit fournir son évaluation de stage avec sa demande d'admission.
- **Important : indiquer la concentration choisie sur le formulaire de demande d'admission**

LA DIVULGATION DU CHOIX DES PERSONNES SÉLECTIONNÉES :

Le **17 juin 2024** par courriel. La candidate ou le candidat aura 24 heures pour accepter l'engagement ou se désister. Advenant un désistement, la personne suivante sera contactée, jusqu'à ce que tous les postes soient comblés. Ce processus peut prendre plusieurs jours. Les candidates et les candidats sur la liste d'attente et les refus seront avisés par courriel. **Le classement ne sera pas divulgué.**

POUR INFORMATIONS SUR LE PROCESSUS D'ADMISSION :

Mme Marie-Eve Bouchard, Secrétariat aux affaires étudiantes, Faculté de médecine vétérinaire marie-eve.bouchard.1@umontreal.ca
Téléphones : 450 773-8521 poste 8224 ou 514 345-8521 poste 8224